

N° Adhérent	
Enseignement	
Produit à facturé	
Facture	
Règlement	

Fiche d'Inscription : fiche familiale **2021/2022**

Les parties grisées sont à remplir par le CAEM

Responsable famille :

Nom du responsable de famille _____ Prénom _____ date de naissance _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____ CCDB Hors CCDB

e-mail important : _____ Téléphone : _____

Inscription(s) au(x) cours

Inscriptions	Nom / Prénom	Date de naissance	Cours ou Atelier	Professeur	Classe Tarification	Montant Annuel Appliqué
1°						
2°						
3°						
4°						
Je souhaite verser un don au CAEM* OUI NON <input type="checkbox"/> Pour l'enveloppe QF <input type="checkbox"/> Pour l'enveloppe bourse <input type="checkbox"/> pour parrainer un élève * Ouvrant droit à réduction fiscale						Montant du don (à faire sur chèque séparé)

ZONE RESERVEE AU CAEM

Copie avis d'imposition fournie (*sans ce document le tarif le plus élevé sera appliqué*)
 Calcul du coefficient familial : _____ / _____ / 12 = Tranche : T3 T4 T5 T6 T7
 (Revenu fiscal de référence / nb de parts / 12 mois)

Inscription	
Cotisation familiale annuelle à ajouter au premier chèque	+ 20€
TOTAL ANNEE.....	

MODE DE REGLEMENT	<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> prélèvement automatique (SEPA) <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> ANCV / TOP DEP <input type="checkbox"/> Espèce
--------------------------	---

Montants

**DATE ET SIGNATURE
OBLIGATOIRE**

Rappel : L'inscription à une activité est ANNUELLE.

L'abandon à un cours ne donnera lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure : maladie, déménagement... (Cf règlement intérieur)

INSCRIPTION 2021-2022

AUTORISATIONS ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

Pour mes enfants : _____

DECLARE :

- Avoir pris connaissance des frais de scolarité pour moi et/ou mon (mes) enfant(s)
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique (disponible sur notre site, au secrétariat ou affiché dans le hall du CAEM)

PRENDS NOTE QUE :

- En l'absence de l'avis d'imposition, le QF T7 (le plus élevé) sera automatiquement appliqué
- Les inscriptions sont prises pour l'année scolaire entière, soit du 20 septembre 2021 au 1^{er} juillet 2022
- Les élèves doivent acquitter l'intégralité des frais de scolarité annuels lors de l'inscription ainsi que l'adhésion de 20€ à l'association. Pour faciliter le paiement aux familles cette somme peut être recouvrée en 3 fois (octobre/janvier/avril) ou en 10 fois uniquement par prélèvement automatique via un formulaire SEPA. Les chèques sont acceptés pour un versement unique en début d'année.
- Sauf cas de force majeure (voir le règlement intérieur) le montant des frais de scolarité reste acquis, même si l'élève cesse de fréquenter les cours.
- Les enfants mineurs demeurent sous la responsabilité des parents tant que ceux-ci n'ont pas constaté la présence du professeur.
- Les trimestres des cours sont : 1^{er} trimestre du 20 septembre au 17 décembre 2021 / 2^{ème} trimestre du 3 janvier au 1^{er} avril 2022 / 3^{ème} trimestre du 04 avril au 1^{er} juillet 2022.

AUTORISE :

Le CAEM à prendre et à diffuser (site, page Facebook, communiqués de presse, gazette...) des photos ou autres supports vidéo de l'élève : OUI NON

Date :

Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - 2021-2022

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT :

A Compléter par le créancier (limité à 35 caractères alphanumériques)

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (ICS) :

TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent/ répétitif

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (NOM de l'émetteur de prélèvements) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (NOM de l'émetteur de prélèvements).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passées avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

*Veuillez compléter les champs marqués * (informations du débiteurs) :*

Nom ou dénomination sociale* :

Adresse* :

Code postal et Ville* :

Pays* :

IBAN* :

BIC* :

Nom du signataire* :

Signé à* : Le* : .. /.. /....

Signature(s) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Montant de l'inscription CAEM pour 2021-2022

ECHANCIER

Prélèvement en 3 fois		Prélèvement en 10 fois	
5 octobre 2021		5 septembre 2021	
5 janvier 2022		5 octobre 2021	
5 avril 2022		5 novembre 2021	
		5 décembre 2021	
		5 janvier 2022	
		5 février 2022	
		5 mars 2022	
		5 avril 2022	
		5 mai 2022	
		5 juin 2022	

A retourner accompagné d'un RIB à : A personnaliser avec le nom et l'adresse du créancier

CAEM Dieulefit

2 rue des écoles - BP 31 - 26220 Dieulefit - tél. : 04 75 52 06 44 - contact@caem-dieulefit.org
 SIRET : 31449118400037 - NAF 9499Z